



Le Bon Secours

EDITION SPÉCIALE
VOLUME 15 NUMÉRO 1 – FÉVRIER 2009

Recyclage
Un effort collectif !



TRICENTRIS
centre de tri

La «Politique de gestion des matières résiduelles 1998-2008»

Fixe à **60%**

le taux de récupération pour les matières recyclables recueillies par la collecte sélective... et ce pour **2008**

En 2008

Le taux de la municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours a été de **18%**



Recycler

C'est l'affaire de tous !

C'est économique
et écologique !

Les coûts : en 2008 nous avons récupéré 37.61 tonnes pour un coût annuel de **526\$**
Prix à la tonne : **13.99\$**

(A noter que le coût au tonnage du recyclage diminue lorsque le tonnage augmente)

En 2008 nous avons enfoui 169.57 tonnes
Pour un coût annuel de **8 619.29\$**
Prix à la tonne : **50.83\$**

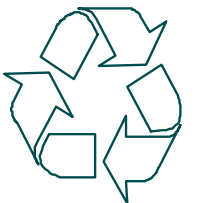
De plus, c'est pas compliqué, pas besoin de trier, la seule chose à faire est de **rincer vos contenants** afin de ne pas contaminer le recyclage et les employés de Tricentris sont heureux de faire le reste du travail.



Pensez-y... ce sont NOS taxes

Pensez-y... c'est notre planète

Pensez-y... c'est une question d'avenir !



Ordures et recyclage

La municipalité maintiens la cueillette des matières recyclables

À tous les deux jeudis



Des bacs de recyclage de 360 litres sont disponibles auprès de la municipalité pour une somme de **85.40\$** taxes incluses.

Prendre note que la cueillette des déchets volumineux est maintenue deux fois l'an



La Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours a maintenant une entente intermunicipale avec la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix pour les cueillettes suivantes : ordures ménagères, recyclage et encombrants

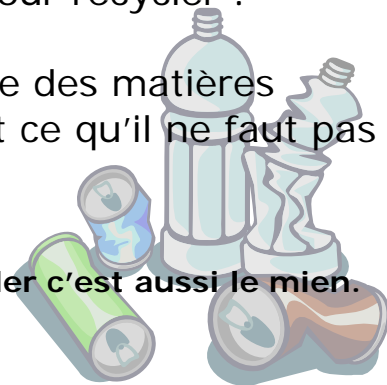
*******NOUVEAU*******

La cueillette des ordures se fait les lundis depuis le 1^{er} janvier 2009

Prendre note que les bacs de recyclage **ne sont pas des poubelles**, s.v.p. n'utiliser que pour recycler !

Vous trouverez ci-inclus, une charte des matières recyclables... comment les récupérer... et ce qu'il ne faut pas mettre dans le bac !

Ce n'est pas juste l'affaire du voisin de recycler c'est aussi le mien.



Saviez-vous que les sacs d'épicerie en plastique ne sont pas recyclables et que cette matière prend 20 ans à se décomposer.

En passant les sacs d'emplettes réutilisables sont disponibles à prix modique dans la majorité des épicerie.

Ils sont économiques, pratiques, solides et bons pour l'environnement.

Bonne idée!



CUEILLETTE DE PEINTURES

Le 26 juin 2009, veuillez déposer vos contenants de peinture avant 8h00 AM sur le bord du chemin, notre inspecteur effectuera la cueillette desdits contenants de peintures et batteries domestiques.

Produits acceptés :

Peintures	Époxy	Teintures
Laques	Peinture à métal	peinture aluminium
Protecteurs à bois et à maçonnerie		Vernis
Piles domestiques.		

Produits non acceptés :

Solvants	Aérosols	Adhésifs
Goudrons	Peinture granulaire	Peinture industrielle
Peinture automobile	Peinture à signalisation	Peinture à usage artistique

Tout autre produit non mentionné dans la liste des produits acceptés. Ainsi que les produits de sources commerciales industrielles ou institutionnelles

Puisque l'entrepreneur ne peut disposer de tous les produits, il est important de noter que seulement les contenants acceptés seront ramassés.

Il est également important de **laisser l'étiquette sur le contenant** afin d'identifier le produit à l'intérieur. **Les contenants sans étiquettes ne peuvent être acceptés.**

Espérons que vous participerez en grand nombre à cette collecte.



Une excellente idée le compostage !

Que peut-on composter à la maison ?

Toutes les matières organiques peuvent être compostées. Il est important d'utiliser un mélange judicieux des matières organiques ci-dessous pour obtenir un rendement maximum du compostage résidentiel.

Résidus de jardinage...	Résidus de cuisine...
<ul style="list-style-type: none"> • Feuilles (elles se décomposent plus vite si elles sont déchiquetées) • Gazon (sec) • Végétaux • Mauvaises herbes (sans graines mûres) • Vieux terreau d'empotage • Tiges molles de végétaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Résidus de fruits • Résidus de légumes • Coquilles d'œufs (écrasées) • Sacs de thé et filtres à café • Papier déchiqueté

NE PAS utiliser ...

- **Viande, poisson et os**
- **Produits laitiers**
- **Graisses et huiles**
- **Fromage, viande ou autres sauces**
- **Plastique**
- **Métaux**
- **Plante nuisible : Herbe à poux en fluer, Herbe à la puce, Chiendent, Liseron, etc.**
- **Produit toxique (ex. gazon traité)**
- **Excréments d'animaux**



Technique de compostage...

Le compostage résidentiel peut se faire dans un composteur de fabrication artisanale ou un composteur commercial vendu par la municipalité.

La première étape importante consiste à placer le composteur dans un endroit ensoleillé et bien drainé. Choisissez un emplacement pratique accessible toute l'année.

Préparation...

1. Retournez le sol à l'endroit où vous voulez placer le composteur.
2. Après avoir placé le composteur, couvrez le fond d'un rang de petites branches. Ceci permettra à l'air de circuler et améliorera le drainage.
3. Mettez en alternance des résidus humides riches en azote (p. ex., résidus de cuisine) et des résidus secs riches en carbone (p. ex., résidus de jardinage).

- 50% résidus humides !!!

- 50% résidus secs !!!

4. Ajoutez du compost "fini", si possible, de la terre à jardinage ou un produit de démarrage (en vente dans les centres de jardinage) à vos résidus. Ceci accélère la mise en marche du processus de compostage.

5. Retournez souvent le tas pour l'aérer.

Conseils pour le compostage

Le compostage est plus efficace lorsque les morceaux de matière organique sont de petite taille. Les mauvaises herbes et les résidus doivent être déchiquetés.

DONNEZ C'EST MIEUX QUE DE JETER

Une autre façon de garder un environnement sain tout en faisant plaisir à des personnes dans le besoin.

Saviez-vous que plusieurs organismes récupèrent et distribuent les objets à des familles dans le besoin.

Vous avez peut-être un divan, une table, un lit, bureau, des articles de bébé, vêtements, appareils électroménagers, articles de cuisines, articles de sports et autres.

Avant de les jeter au rebus (vidange) vérifiez auprès d'un ami, d'un voisin ou votre famille s'ils connaissent quelqu'un qui en a besoin.

La Maison de la famille Petite-Nation située à St-André-Avellin est un organisme qui récupère et distribue les objets en bonne condition.

Vous pouvez communiquer avec la Maison de la famille Petite-Nation au 819-983-4384
sise au 14 St-Louis, St-André-Avellin, Québec.

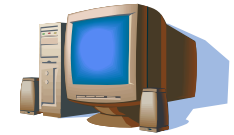
IMPORTANT

Saviez-vous que plusieurs objets ne peuvent être mis au rebus (vidange) ou doit être vider de son contenu.

- ▶ Le gaz du réfrigérateur et du congélateur doit être enlevé.

Matériaux et produits **non acceptés au rebus** :

- ▶ Les batteries et piles
- ▶ Les téléphones cellulaires
- ▶ Tout produits toxique
- ▶ Contenant de peinture
- ▶ Ordinateurs & écrans
- ▶ Bonbonne de propane
- ▶ Produits radioactifs.
- ▶ Seringues
- ▶ Excréments d'animaux
- ▶ Matériaux de construction
- ▶ Pneus
- ▶ Huiles usée
- ▶ Bois, branches, feuilles mortes et gazon



Suite à notre entente avec la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, il est important de noter que les produits non acceptés seront laissés sur place, donc soyez coopératif c'est de notre devoir de préserver un environnement sain.

Vous pouvez disposer de divers matériaux, branches et autres à un prix modique à un des deux centres Éco-Recyc dans la petite-Nation

Transport RLS
Papineauville
819-427- 6427

Excavation Jacques Lirette
Lac Simon
819-428-3243